

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5019>



Adhérents du SNES-FSU, votez avant le 9 février !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES -



Date de mise en ligne : mardi 23 janvier 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Année de congrès, les adhérents du SNES-FSU vont (doivent !) participer à la vie démocratique de leur syndicat.

Avant le 9 février, trois votes sont à émettre : sur le rapport d'activité national, sur le rapport financier national, sur le rapport d'activité académique. Les documents sont disponibles ci-dessous.

Le document national [ici](#)

Le document académique avec le bulletin de vote et les modalités de vote [ici](#)

Au mois de mai viendront les élections des directions départementales, académiques et nationales du SNES-FSU.

Les adhérents peuvent s'impliquer dans les directions, du SNES, prenez contact avec les différents niveaux du syndicat.

Et n'oubliez pas le congrès académique du SNES-FSU. Il aura lieu à Nevers les 8 et 9 mars. Pour y participer, faites vous désigner par les adhérents de votre établissement, prenez contact avec votre section départementale. Ce congrès académique sera suivi par le congrès national à Rennes du 26 mars au 30 mars. Les documents préparatoires du congrès sont disponibles [ici](#).